

Avis de vacance des fonctions de directeur du Centre d'études de l'emploi

Les fonctions de directeur du Centre d'études de l'emploi (CEE) sont déclarées vacantes à compter du 18 janvier 2010.

Le CEE est un établissement public administratif placé sous la double tutelle des ministères chargés de l'emploi et du travail et du ministère chargé de la recherche, dont la mission est de conduire, dans les domaines des politiques de l'emploi et du travail, des travaux de recherche visant à développer l'ensemble des connaissances susceptibles d'éclairer l'action des pouvoirs publics et des acteurs économiques et sociaux.

Dans l'accomplissement de ses missions, le CEE est confronté à trois exigences fortes :

- En tant qu'opérateur de recherche finalisée, le Centre doit produire des connaissances scientifiques de qualité dans les champs du travail et de l'emploi. Son activité doit s'inscrire pleinement dans la perspective d'excellence qui caractérise la politique de recherche sur le plan national et européen.
- En tant qu'opérateur de la mission Travail et Emploi, il doit apporter un éclairage utile aux différents acteurs destinataires de ses travaux en étant à l'écoute des demandes de l'Etat et des partenaires économiques et sociaux et en renforçant l'expertise qu'il peut leur apporter dans le domaine du fonctionnement du marché du travail et de l'évaluation des politiques publiques.
- Le Centre doit mener une politique active de partenariats en recherchant les meilleures synergies avec d'autres organismes de recherche et d'études et avec des établissements d'enseignement supérieur. Il doit par ailleurs mettre en œuvre une politique active de diffusion et de valorisation de ses travaux de recherche.

Le CEE compte une centaine de chercheurs issus de différentes disciplines (économistes, sociologues, socio-économistes, statisticiens, ergonomes). Les équipes s'organisent aujourd'hui en quatre unités de recherche qui traitent des thématiques suivantes : âge et travail ; trajectoires, institutions et politiques d'emploi ; dynamiques des organisations et du travail ; évaluation des politiques publiques. Le Centre compte également deux groupes de recherche dédiés, l'un, aux questions de marché du travail et de protection sociale dans les pays des rives est et sud de la Méditerranée et, l'autre, aux trajectoires des individus sur le marché du travail et aux facteurs locaux qui conditionnent l'accès à l'emploi.

Conformément aux dispositions de l'article 8 du décret du 12 mars 1986 portant organisation et fonctionnement du Centre d'études de l'emploi, le directeur, choisi parmi les personnalités compétentes sur le plan scientifique, est nommé par décret sur proposition conjointe des ministres en charge de l'emploi et du travail et du ministre en charge de la recherche. Ses fonctions, d'une durée de trois ans, sont renouvelables.

Les principales fonctions du directeur du CEE sont les suivantes :

- Il a sous son autorité l'ensemble des personnels du Centre.
- Il décide de l'organisation interne du Centre et de la composition des équipes de recherche dont il suit l'activité en liaison avec le conseil scientifique du Centre.
- Il présente au conseil d'administration et au conseil scientifique le programme de recherche du Centre, préparé sous son autorité, et veille à son exécution.

- Le directeur du Centre et le président du conseil d'administration du Centre définissent avec l'Etat les orientations stratégiques du Centre consignées dans le contrat de progrès (établi pour quatre ans).
- Le directeur met en œuvre le budget voté annuellement par le conseil d'administration du Centre ; il est responsable de l'utilisation des moyens mis à disposition dans le cadre du contrat de progrès, informe régulièrement les ministères de tutelle de l'utilisation de ces moyens et leur rend compte de l'avancée des objectifs retenus dans le cadre du contrat de progrès.
- Il est le directeur de publication des publications du Centre.

Sont souhaités des candidats ayant :

- une expérience scientifique de haut niveau en matière d'analyse économique, sociologique ou statistique dans les domaines de l'emploi et du travail ;
- une expérience affirmée de gestion et d'organisation d'équipes ou de services d'étude ou de recherche ;
- une expérience d'échange et de coopération avec des organismes de recherche ou d'études au plan national et international ;
- des compétences en matière de communication scientifique.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Antoine Magnier, directeur de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (téléphone : 01-44-38-22-51) et de Mme Béatrice Sédillot, son adjointe (téléphone : 01-44-38-22-54), ainsi qu'auprès de M. Jean-Richard Cytermann, adjoint au directeur général pour la recherche et l'innovation (téléphone : 01-55-55-97-12) et de M. Philippe Casella, adjoint au directeur scientifique du secteur des sciences humaines et sociales de cette même direction (téléphone : 01-55-55-89-82).

Les candidats à ces fonctions devront faire parvenir, avant le 30 janvier en trois exemplaires un *curriculum vitae* détaillé et une déclaration d'intention, ainsi que toutes les pièces justificatives de leur situation administrative ou professionnelle au ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville, direction des ressources humaines (bureau des cadres de l'administration centrale et des agents non titulaires [DRH 1A]), 14, avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP.